



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PEGC et charges d'enseignement

Question écrite n° 75892

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des CE d'EPS et des PEGC au regard de l'amélioration de leurs carrières. En effet, des propositions avaient été approuvées par l'ensemble des partenaires (Etat et syndicats) et présentées le 25 janvier dernier. Or, certaines de ces mesures viennent d'être remises en cause : le repyramidage des corps des CE d'EPS et des PEGC et la modification du rythme d'avancement en classe exceptionnelle. Ces derniers ne comprennent pas un tel revirement du Gouvernement et souhaitent que les engagements pris soient respectés. Aussi, il lui demande de répondre aux attentes de ces professionnels.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75892

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2273